Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500523-20260507-DELIB_2026_29-DE

Commune de Champeaux
(Ille-et-Vilaine)

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/05/2026

DELIB-2026-29

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Date de convocation :
30/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mai, le conseil municipal de Champeaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BELLOIR Fabienne.

Etaient présents : Mme BELLOIR Fabienne, M. BEAULIEU Denis, Mme BORDAGE Martine, M. BOUVET Rémy, Mme BRETON Claire, M. CHAVOUTIER Isaïe, M. FOUCHER Grégoire, M. GARDAN Eric, M. MAIGNAN Olivier, M. NURY Vincent, Mme RINNERT Pascale, M. SIMON Jean-Pierre, Mme VALLIER Lolita

Etaient excusés : Mme BARDOU Ludivine

Était absent : Mme PHILIPPE Marion

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme BRETON Claire

Madame Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il est demandé par la Direction des services fiscaux d'Ille et Vilaine de désigner 24 personnes susceptibles d'être nommées membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
Il revient ensuite aux services fiscaux de choisir, au sein de cette liste, 12 personnes dont 6 siégeront en tant que titulaires et 6 autres en tant que membres suppléants.
Cette commission se réunit en principe une fois par an sous la Présidence du Maire afin de vérifier la liste des propriétaires apparaissant sur la liste 41 fournie par les services fiscaux.
Cette liste recense les locaux des propriétaires pour lesquels un changement a été pris en compte par le centre des Impôts Fonciers depuis la précédente session de la CCID ; le rôle des membres de la commission consiste à approuver ou non la classification suivant l'évolution ou la création du bâti.
La classification finale s'effectue par la Direction des Services Fiscaux qui prendra ou non en compte les propositions de la CCID suivant des règles de calculs bien précises.
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,
PROPOSE la liste suivante :

1	Pascale RINNERT	13	Vincent NURY
2	Jean-Pierre SIMON	14	Denis BEAULIEU
3	Claire BRETON	15	Lolita VALLIER
4	Éric GARDAN	16	Martine BORDAGE
5	Sylvie GILLES	17	Olivier MAIGNAN
6	Maria-Annick COUASNON	18	Ludivine BARDOU
7	Quentin BARBIER	19	Isaïe CHAVOUTIER
8	Hélène DELÉTANG	20	Grégoire FOUCHER
9	Catherine GIEU	21	Marion PHILIPPE
10	Agnès REUCHERON	22	Marina VALLÉE
11	Philippe AOUSTIN	23	Anita LEMOULAND
12	Rémy BOUVET	24	Titouan PANAGET

CHARGE Madame Le Maire de transmettre l'ensemble des éléments sollicités auprès des services fiscaux.

Ainsi délibéré le cinq mai deux mille vingt-six,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à CHAMPEAUX,

MAIRIE DE CHAMPEAUX (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire
Fabienne BELLOIR

Le secrétaire de séance
Claire BRETON